

Médiation culturelle et sciences historiques.

Par . Le 3 novembre 2020

Les récentes controverses sur la représentation de l'histoire dans l'espace public sont venues rappeler l'importance des publics dans l'élaboration de nos rapports au passé. Pour favoriser leur participation, les pratiques de médiation culturelle sont indispensables. Le 12e colloque infoclio.ch questionne les relations entre la médiation culturelle et les sciences historiques.

Comment amener l'histoire au grand public ? Comment participent la recherche, les institutions culturelles et les publics à cette médiation ? Quels formats et quels contenus sont les plus adaptés ? Quel rôle est appelé à jouer le numérique dans ces initiatives ?

Vue la situation actuelle, infoclio.ch transpose cette année la conférence dans l'espace virtuel. Ce sera l'occasion d'expérimenter, en cohérence avec le thème du colloque, différents formats de médiation numérique.

Inscription

Une partie des contenus du colloque seront librement disponibles en ligne dès le 10 novembre 2020. Une table ronde virtuelle en direct aura lieu le 13 novembre 2020 de 10h à 12h.

La participation à cette dernière est gratuite sur [inscription préalable](#).

Programme

Session 1: Théories et pratiques de la médiation de histoire

Lors d'une première session, trois historiennes et historiens, actifs dans différents domaines, partagent leurs réflexions sur les avantages et les difficultés de leur pratique de médiation. Leurs contributions, sous la forme de présentations vidéo, présenteront les points de vue de la recherche académique, de l'histoire participative et des arts vivants.

Intervenantes et intervenants:

- **Manuel Menrath**(Universität Luzern) – Indianische Stimmen. Wie Kanadas verdrängte Geschichte sichtbar wird

-
- **Katrin Rieder**(kultur-projekte.ch) – Partizipative Vermittlungsprojekte. Chancen und Herausforderungen
 - **Mathieu Menghini**(Haute école de travail social Genève) – Éprouver l’histoire. Médiation, théâtre et démocratie

Session 2 : Galerie de projets de médiation historique en ligne

La seconde partie propose une galerie virtuelle de projets de médiation historique en ligne produits en Suisse, réunis grâce à une enquête en ligne. Cette galerie de projets offre un panorama de la diversité des initiatives de médiation numérique en histoire.

Table ronde : Tendance et enjeux de la médiation culturelle numérique

Lors d’une table ronde virtuelle, des expertes et des experts discuteront des tendances et des questions qui émergent de cette galerie de projets. Ils présenteront leurs analyses sur les enjeux de la médiation numérique et entreront en dialogue avec les participantes et les participants.

Cette table ronde aura lieu le 13 novembre 2020 entre 10h et 12h. Une [inscription gratuite](#) est nécessaire pour y participer.

Expertes et experts:

- **Dominique Dirlewanger**(Université de Lausanne et enseignant d’histoire)
- **Lisa Gafner**(Université de Bâle et directrice Stadtgeschichte Basel)
- **Marc Griesshammer**(Directeur Stadtmuseum Aarau et membre du comité Médiation Culturelle Suisse)
- **Urs Hafner**(Historien et journaliste)

Session 3 : Magazines et journaux tous publics en histoire

Les magazines et revues d’histoire tous publics sont un format éprouvé dans la médiation des contenus historiques. Cependant, pour continuer à exister aujourd’hui, ils doivent eux aussi se réinventer. Dans la troisième partie, cinq titres publiés en Suisse, imprimés ou en ligne, sont présentés avec des interviews avec leurs éditrices et éditeurs ainsi qu’une sélection de contenus.

Magazines et journaux présentés:

- Avenue
- Geschichte der Gegenwart
- NZZ Geschichte
- Passé simple
- Public History Weekly

Article mis en ligne le mardi 3 novembre 2020 à 18:28 –

Pour faire référence à cet article :

« Médiation culturelle et sciences historiques. », *EspacesTemps.net*, Publications, 03.11.2020

<https://www.espacestemps.net/articles/mediation-culturelle-et-sciences-historiques/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.